

Journée des étalons de races de trait

le 10 octobre 2015 au Marché du Tydos à LOURDES (65)

Mesdames, Messieurs,

Le Syndicat organise cette journée ouverte à tous les éleveurs et étalonniers du département dans le but :

- * de promouvoir le cheval de trait,
- * de favoriser une rencontre entre les éleveurs et étalonniers,
- * et de percevoir des aides à l'encouragement.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- * 9 h 00 à 10 h 00 : ACCUEIL DES ETALONS
- * 10 h 00 à 12 h 30 : PRESENTATION DES ETALONS
- * 12 h 30 14 h 30 : **REPAS EN COMMUN** (sur le site)
- * 14 h 30 a 17 h 00 : suite PRESENTATION DES ETALONS
- * 17 h 00 : VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LE SYNDICAT

Les étalons de toutes races de trait peuvent être présentés, sous réserve qu'ils soient à jour de la vaccination (grippe-tétanos).

Cette manifestation étant ouverte au public, et afin quelle soit porteuse d'une image positive du cheval de trait, je vous demande d'apporter un soin particulier sur le toilettage (crinière-queue-pieds) et la présentation de vos animaux (licol ou bridon de préférence).

*Ne disposant pas de box, **prévoir un licol et une corde robustes** pour attacher votre cheval aux barres existantes*

Sur les aides attribuées, à la question posée aux A.N.R. :

Dans le cadre du projet d'un concours d'étalons le mois prochain, j'ai l'honneur de vous demander, afin d'en informer les éleveurs, si une prime de votre association ou Syndicat est attribuée à l'étalonnier. Si oui, le montant approximatif ? Le cas échéant, cette aide est elle aussi applicable aux étalons loués.

Seule l'association des comtois a répondu : (Voir malgré tout la note d'informations jointe).

Vous pouvez consulter la Politique d'encouragement 2015 associée à la race du Trait Comtois sur notre site internet: <http://www.chevalcomtois.com/fr/actualites/concours/politique-encouragements-trait-comtois,27371.html>

SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE RACES DE TRAIT DES HAUTES PYRENEES

Chambre d'Agriculture – 20 Place du Foirail 65000 TARBES

N° SIREN 799 142 393 SIRET 799 142 393 00013N° enregistrement : 1974 – 814 Mairie de Tarbes

*Comme précisé dedans, les étalonniers qui engagent des étalons sur un concours Modèle & Allures / Etalons à la revue SFET ont la possibilité de bénéficier d'encouragements (voir modalités obligatoires: **inscription des équidés au Programme d'Elevage et adhésion de l'engageur à l'ANCTC**).*

*Ils ont chacun tous la possibilité de récupérer un encouragement de base pour la présentation de leur cheval (même montant que pour une jument) + un supplément si l'étalonnier a un numéro **SIRET** et a renvoyé la charte de l'étalonnier 2015 remplie et signée avant le 1er octobre 2015 (disponible aussi sur notre site internet : <http://www.chevalcomtois.com/userfiles/1/File/charte-etalloniers-anctc-version-2015.pdf>).*

Aucun montant ne peut être communiqué à ce jour, puisqu'il dépend du nombre de chevaux concernés, les concours de l'année n'étant pas encore tous terminés.

Pour information, en 2014 57.51€ étaient distribués par cheval pour l'encouragement de base en M&A, et 150€ étaient attribués comme supplément par étalon concerné.

Pour les étalons loués par l'ANGEC, les locataires et engageurs pourront percevoir uniquement l'encouragement de base de présentation en M&A s'ils engagent le cheval en concours SFET, ils sont d'ailleurs vivement encouragés à le faire.

Dans tous les cas, la SFET attribue une aide de 50 à 60 € par étalon.

COMMENT S'ENGAGER : Pour ceux qui ont Internet

Préalablement vous devez créer un compte au SIRE (si ce n'est déjà fait), afin d'obtenir un identifiant (votre nom) et un n° de code d'accès (de votre choix).

Vous munir de votre carte bancaire (10 € par inscription) et d'un RIB (pour le virement de l'aide).

*Vous rendre sur le site **sfet.fr** cliquez : allez sur les concours- site d'engagement, apparait la fenêtre de recherche du concours, mettre : fédération France Trait et région Midi-Pyrénées. Vous choisissez votre concours et ensuite, vous cliquez sur « le m'engage ». Après avoir entré votre identifiant et votre code d'accès au SIRE apparait la liste de vos chevaux. Vous cochez celui ou ceux que vous engagez, à l'issue, vous suivez les instructions.*

***Pour ceux qui n'ont pas Internet** tournez vous vers votre entourage ou votre Syndicat.*

Je compte sur votre présence en espérant que nous soyons nombreux à démontrer que nous existons.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

REPAS DU MIDI :

RESERVATIONS IMPERATIVES AUPRES DU PRESIDENT DU SYNDICAT

Avant le 05 octobre 2015 DERNIER DELAI

MENU : 15.00 € (vin et café compris)

Potage aux parfums d'automne – Charcuteries – confit de canard avec sa garniture – salade – fromage – dessert .

(Remise du ticket à la buvette et aux sandwiches sur les lieux de la présentation)

MOUSQUES-SOULAS André Président du Syndicat.

05 62 41 84 47 ou 06 81 75 72 12 - andre.mousques-soulas@orange.fr